

# PLAN D'ACCESSIBILITÉ 2026-2028



## TABLE DES MATIÈRES

Renseignements généraux .....	3
Engagement de Grimard à l'égard de l'accessibilité .....	4
Plan d'accessibilité.....	5
L'emploi : pratiques actuelles, obstacles et possibilités .....	5
L'environnement bâti : pratiques actuelles, obstacles et possibilités.....	6
La conception et la prestation de programmes et de services : pratiques actuelles, obstacles et possibilités .....	7
Les communications (autres que les TI) : pratiques actuelles, obstacles et possibilités .....	8
Transport.....	8
L'acquisition de biens, de services et d'installations : pratiques actuelles, obstacles et possibilités .....	9
Processus de Rétroaction.....	10
Conclusion .....	10

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Télécommunications Grimard a développé une expertise importante pour l'implantation de technologies de pointe dans les systèmes de transport intelligents, notamment pour la surveillance et la gestion du trafic autoroutier et urbain.

La crédibilité de l'entreprise s'appuie sur une expertise de haut niveau, les systèmes de transport intelligents (STI), le câblage structuré et fibre optique, les systèmes de sécurité physique et les réseau sans-fil (DAS/Radio).

Grimard offre une vaste gamme de solutions technologiques et possède une l'expertise nécessaire pour l'analyse des besoins.

Les valeurs de notre entreprise sont le reflet de notre engagement et de notre fonctionnement:

### **Le respect de nos engagements**

Être reconnue comme des personnes responsables, compétentes et rigoureuses dans l'accomplissement de leurs engagements.

### **Le travail d'équipe**

Être reconnue comme une équipe de travail fiable, valorisant l'autonomie et l'esprit d'équipe de ses membres.

### **L'intégrité**

Être reconnue comme des personnes faisant preuve d'éthique en affaires, de sécurité dans la conduite de nos activités et d'honnêteté dans nos relations interpersonnelles.

## **ENGAGEMENT DE GRIMARD À L'ÉGARD DE L'ACCESSIBILITÉ**

Télécommunications Grimard désire assurer une représentation équitable des groupes visés par la loi, en accord avec la Charte des droits et libertés de la personne, notamment les personnes handicapées identifiées dans la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Ainsi, nous nous assurons que les pratiques de la gestion des ressources humaines permettent l'égalité des chances en matière d'embauche, de soutien, d'intégration organisationnelle, de formation et d'évaluation de rendement.

Nous nous engageons à repérer, à éliminer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité, en tenant compte des principes énoncés à l'article 6 de la LCA.

- Toutes les personnes doivent être traitées avec dignité, quel que soit leur handicap;
- Toutes les personnes doivent avoir les mêmes chances de mener la vie qu'elles peuvent et souhaitent avoir, quel que soit leur handicap;
- Toutes les personnes doivent avoir un accès sans obstacle à une participation pleine et égale à la société, quel que soit leur handicap;
- Toutes les personnes doivent avoir des options valables et être libres de faire leurs propres choix, avec le soutien qu'elles désirent, quel que soit leur handicap;
- Les lois, les politiques, les programmes, les services et les structures doivent tenir compte des handicaps des personnes, des différentes façons dont les personnes interagissent avec leur environnement et des formes multiples et croisées de marginalisation et de discrimination auxquelles elles sont confrontées;
- Les personnes handicapées doivent participer à l'élaboration et à la conception des lois, des politiques, des programmes, des services et des structures;
- L'élaboration et la révision de normes d'accessibilité et la prise de règlements doivent se faire dans le but d'atteindre le plus haut niveau d'accessibilité pour les personnes handicapées.

## **PLAN D'ACCESSIBILITÉ**

Le présent *Plan pour l'accessibilité de Télécommunications Grimard 2026-2028* vise justement à planifier et apporter les modifications nécessaires pour répondre aux objectifs de la Loi. À ce titre, tel que le commande le cadre réglementaire, ce plan se penchera précisément sur les obstacles possibles en matière :

- d'emploi;
- d'environnement bâti;
- de conception et prestation de programmes et de services : pratiques actuelles, obstacles et possibilités;
- de technologies de l'information et des communications (TI);
- de communications autres que les TI;
- de transport;
- d'acquisition de biens, de services et d'installations.

### **L'EMPLOI : PRATIQUES ACTUELLES, OBSTACLES ET POSSIBILITÉS**

L'équipe des ressources humaines chapeaute, depuis quelques années, un comité sur l'équité en matière d'emploi. Ce comité s'intéresse à l'équité de manière large, mais y sont incluses également les personnes en situation de handicap. Ceci témoigne, pour Télécommunications Grimard, d'une volonté de rendre accessibles les différents milieux de travail dans l'entreprise.

À ce titre, force est de constater que certains corps de métier ne peuvent être adaptés pour certaines classes de handicaps. Nous pensons ici, par exemple, électriciens, aux techniciens en télécommunication en chantier qui ne pourraient pas exercer leur profession sans les habiletés physiques requises à la réalisation de leurs tâches, et ce, en toute sécurité. Cela dit, plusieurs professions et métiers peuvent jouir de mesures d'adaptabilité. En ce sens, une évaluation des postes sera effectuée afin de cibler les compétences essentielles à chacun d'eux et d'introduire des solutions pour une meilleure accessibilité à ces emplois aux personnes en situation de handicap, nous parlons spécifiquement de poste de bureau.

Enfin, l'utilisation d'un langage clair et simple dans les différentes politiques à l'interne a également été soulevée. Il importe que tous les employés soient à même de bien comprendre les différents enjeux soutenus par ces politiques. Lors des remises à niveau et des révisions de ces politiques, l'équipe RH s'affaira à y porter une attention accrue.

Le tableau ci-dessous montre les améliorations prévues dans le secteur de l'emploi tant pour la clientèle interne qu'externe :

Améliorations anticipées	Clientèles visées	Années de réalisation
Évaluer les postes pour identifier les compétences essentielles et reconnaître les postes pouvant bénéficier de mesures d'adaptation	Interne	An 1 à 3
Offrir des formations de sensibilisation (au personnel interne)	Interne	An 1 à 3
Porter une attention accrue sur la clarté et la simplicité du langage utilisé dans les différentes communications internes.	Interne	An 1 à 3

## **L'ENVIRONNEMENT BÂTI : PRATIQUES ACTUELLES, OBSTACLES ET POSSIBILITÉS**

Télécommunications Grimard dispose d'un point de service situé au 1855, rue Bernard-Lefebvre, à Laval.

La première année du déploiement du *Plan sur l'accessibilité de Télécommunications Grimard 2026-2028* visera à continuer l'audit de notre place d'affaires accessible au public afin de cibler les différents obstacles et d'évaluer les améliorations à apporter quant à l'accessibilité des bâtiments. Un effort accru est également apporté aux indications visuelles et à la signalisation dans nos aires de service ainsi qu'à l'extérieur des bureaux, tels les stationnements pour mobilité réduite, par exemple.

Naturellement, tout au long de la durée du plan et subséquemment, lors de rénovations ou de réfections de nos installations, nous verrons à nous conformer aux exigences de la législation applicable.

Le tableau ci-dessous montre les améliorations prévues dans le secteur de l'environnement bâti tant pour la clientèle interne qu'externe :

Améliorations anticipées	Clientèles visées	Années de réalisation
Auditer la place d'affaires accessible au public	Externe	An 1
Améliorer les indications visuelles intérieures et extérieures en lien avec les difficultés à l'accessibilité	Interne Externe	An 1 à 3
Vérifier et/ou installer des sonnettes à l'entrée de chacun de nos bâtiments	Interne Externe	An 1

## LA CONCEPTION ET LA PRESTATION DE PROGRAMMES ET DE SERVICES : PRATIQUES ACTUELLES, OBSTACLES ET POSSIBILITÉS

La prestation de programmes et de services a été abordée dans les différents secteurs évalués dans le cadre du *Plan sur l'accessibilité de Télécommunications Grimard 2026-2028*. Cependant, dans une volonté de bien répondre aux exigences de la Loi, mais surtout dans un souci d'amélioration de nos pratiques en matière d'accessibilité, de limitation des obstacles pour les personnes en situation de handicap et de demeurer à l'affût de meilleures pratiques en matière de mesures d'adaptabilité, nous avons choisi de bonifier notre plan d'actions que nous jugeons essentielles pour la pérennité de nos initiatives.

Le tableau ci-dessous montre les améliorations prévues dans le secteur de la conception et la prestation de programmes et de services tant pour la clientèle interne qu'externe :

Améliorations anticipées	Clientèles visées	Années de réalisation
Évaluer les possibilités de se doter de nouveaux outils Web mieux adaptés pour les clientèles vivant en situation de handicap afin d'améliorer la prestation de service	Externe	An 1 à 3
Effectuer, en continu, une analyse comparative sur les sites Internet d'entreprises similaires pour s'inspirer des meilleures pratiques en matière d'accessibilité	Interne Externe	An 1 à 3

## LES COMMUNICATIONS (AUTRES QUE LES TI) : PRATIQUES ACTUELLES, OBSTACLES ET POSSIBILITÉS

Les communications externes chez Télécommunications Grimard passent principalement par son site Internet et les médias sociaux. Si nous ne pouvons intervenir sur les formats des médias sociaux, nous adaptons déjà nos contenus pour assurer la meilleure compréhension des messages en utilisant du langage simple et clair.

Le tableau ci-dessous montre les améliorations prévues dans le secteur des communications (autres que les TI) tant pour la clientèle interne qu'externe :

Améliorations anticipées	Clientèles visées	Années de réalisation
Intégrer un espace sur notre site Internet présentant l'entreprise comme un milieu inclusif et adopter une stratégie en ce sens pour les médias sociaux	Externe	An 1
Rechercher un équilibre entre les aspects marketing et l'adaptation des contrastes de couleurs et des polices de caractères sur nos outils de communication	Interne Externe	An 1 à 3

## TRANSPORT

Pour certaines classes de professions, le télétravail est dorénavant possible au sein de l'entreprise; limitant ainsi les obstacles à l'accessibilité, notamment par la possibilité de travailler dans un environnement adapté et d'assister en visioconférence aux réunions requises pour l'exercice des fonctions du personnel.

Le tableau ci-dessous montre les améliorations prévues dans le secteur du transport pour la clientèle interne :

Améliorations anticipées	Clientèles visées	Années de réalisation
Perdurer, lorsque possible, dans l'offre de télétravail pour une meilleure accessibilité aux emplois chez Télécommunications.	Interne	An 1 à 3

## **L'ACQUISITION DE BIENS, DE SERVICES ET D'INSTALLATIONS : PRATIQUES ACTUELLES, OBSTACLES ET POSSIBILITÉS**

En ce qui a trait à l'acquisition de biens, de services et d'installations, l'entreprise offre déjà, aux employés qui en font la demande, une évaluation ergonomique de leur espace de travail. Ceci a pour but, bien sûr, d'éviter les blessures en milieu de travail, mais fait également la démonstration qu'elle a le souci d'offrir un environnement de travail adapté et sans obstacle à ses employés. Aussi, l'entreprise offre à tous ses employés la possibilité de se doter d'un poste de travail debout-assis, pouvant ainsi répondre à des besoins particuliers, notamment à l'égard de certaines limitations physiques.

Télécommunications Grimard tend à rendre disponible tout outil qui pourrait réduire ou éliminer des obstacles limitant l'épanouissement plein et entier de personnes en situation de handicap dans leur milieu de travail. Cette démarche nécessitera, bien évidemment, une évaluation des besoins en matière d'accessibilité propres à chacun.

Le tableau ci-dessous montre les améliorations prévues dans le secteur de l'acquisition de biens, de services et d'installations pour la clientèle interne :

<b>Améliorations anticipées</b>	<b>Clientèles visées</b>	<b>Années de réalisation</b>
Adapter les postes de travail en fonction de certaines limitations du personnel (évaluation à la demande)	Interne	An 1 à 3

Télécommunications Grimard va contacter ses employés et ses clients, y compris les personnes handicapées, par le biais d'une communication interne. Les gens sont encouragés à partager les obstacles qu'ils ont rencontrés chez Télécommunications Grimard.

Télécommunications Grimard continuera de consulter les personnes handicapées, afin de déterminer comment nous pouvons améliorer l'accessibilité chez Grimard.

## **PROCESSUS DE RÉTROACTION**

Télécommunications Grimard s'engage à faire en sorte que nos services soient accessibles à tous. Nous accueillons les questions ou les commentaires sur tout problème d'accessibilité, y compris sur la façon dont nous pouvons éliminer tout obstacle à l'accessibilité à nos services et site Web. Veuillez partager vos questions, commentaires et réactions en utilisant l'une des méthodes ci-dessous :

**Courriel** : [servicerh@grimard.ca](mailto:servicerh@grimard.ca)

**Téléphone** : 418 696-9000

## **CONCLUSION**

*Le Plan sur l'accessibilité de Télécommunications Grimard 2026-2028 a recensé les pratiques déjà en cours dans l'entreprise, mais a également permis de constater que le travail à effectuer pour une meilleure accessibilité des personnes en situation de handicap en est un de tous les jours. Cette démarche a permis de sensibiliser les employés, et l'entreprise s'efforcera, tout au long de la durée de ce plan et ultérieurement, d'ancrer cette vision au reste des entités de Grimard.*

Au fur et à mesure que les mesures d'amélioration et du maintien des pratiques déjà en place seront déployés, nous verrons à pousser toujours plus loin notre réflexion pour un accès plein et entier des personnes vivant avec des limitations. Ainsi, par une attitude prospective, nous travaillerons en continu sur l'amélioration de l'accessibilité aux personnes ayant un handicap.

Ce Plan d'accessibilité 2026-2028 réaffirme l'engagement de Télécommunications Grimard à prévenir, repérer et éliminer les obstacles, en cohérence avec la Loi canadienne sur l'accessibilité et nos valeurs de respect des engagements, de travail d'équipe et d'intégrité. En continuité avec nos démarches antérieures, nous concentrons nos efforts sur l'emploi, l'environnement bâti, les communications (y compris le Web), le transport et l'acquisition de biens et services. Porté par notre groupe de travail interne et nourri par la consultation continue des personnes en situation de handicap, ce plan sera suivi par des indicateurs, révisé annuellement et ajusté au besoin. Nous publierons un rapport d'avancement chaque année et rendrons des formats accessibles disponibles sur demande. Nous invitons toutes et tous à utiliser nos mécanismes de rétroaction pour nous aider à progresser vers un milieu véritablement sans obstacle.

Nancy Tremblay  
VP Rh et Finances

## **Rapport de suivi des actions émises dans le rapport**

Le présent rapport de suivi vise à consigner l'état d'avancement des actions prévues au Plan d'accessibilité 2026-2028. Il permet de présenter, pour chaque domaine visé, les progrès réalisés, les actions en cours, les éléments non amorcés ainsi que les prochaines étapes à prévoir. Les contenus ci-dessous peuvent être complétés et ajustés selon les informations disponibles au moment de la reddition de comptes.

### **1. Suivi narratif par domaine**

#### **1.1 Emploi**

Au cours de la période visée, les actions prévues en matière d'emploi ont porté principalement sur l'évaluation des postes pouvant bénéficier de mesures d'adaptation, sur les activités de sensibilisation du personnel ainsi que sur l'amélioration de la clarté des communications internes. À ce jour, [indiquer les actions réalisées], [indiquer les actions en cours] et [indiquer les actions non amorcées, s'il y a lieu]. Les principaux résultats observés sont [résultats]. Les prochaines étapes consistent à [prochaines étapes].

#### **1.2 Environnement bâti**

Le suivi des actions liées à l'environnement bâti concerne notamment l'audit des lieux accessibles au public, l'amélioration de la signalisation et la vérification ou l'installation de dispositifs d'entrée adaptés. Durant l'an 1, [indiquer les réalisations], [indiquer les travaux en cours] et [indiquer les écarts ou retards, le cas échéant]. Les constats tirés à ce jour sont [constats]. Les actions à poursuivre au prochain exercice sont [prochaines étapes].

#### **1.3 Conception et prestation de programmes et de services**

Dans ce domaine, le suivi vise surtout l'évaluation de nouveaux outils Web mieux adaptés et la veille des meilleures pratiques en accessibilité numérique et en prestation de services. À ce jour, [indiquer les actions réalisées], [indiquer les analyses ou démarches en cours] et [indiquer les éléments reportés, s'il y a lieu]. Les retombées observées ou attendues sont [retombées]. Les priorités pour la prochaine période sont [prochaines étapes].

#### **1.4 Communications (autres que les TI)**

Les actions de ce secteur portent principalement sur l'intégration d'un positionnement inclusif dans les communications externes et sur l'adaptation graduelle des outils de communication afin d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité. Pour la période visée, [indiquer les actions complétées], [indiquer les actions en

cours] et [indiquer les actions à reporter]. Les principaux apprentissages sont [apprentissage]. Les suites prévues sont [prochaines étapes].

### 1.5 Transport

En matière de transport, le suivi porte sur le maintien, lorsque possible, des modalités de télétravail favorisant une meilleure accessibilité à l'emploi. À ce jour, [indiquer les mesures maintenues ou mises en place], [indiquer les ajustements apportés] et [indiquer les enjeux rencontrés]. Les effets constatés sont [résultats]. Les prochaines étapes prévues sont [prochaines étapes].

### 1.6 Acquisition de biens, de services et d'installations

Le suivi de ce volet concerne l'adaptation des postes de travail en fonction des besoins exprimés et l'acquisition d'équipements ou d'aménagements favorisant l'accessibilité. Pendant la période couverte, [indiquer les actions réalisées], [indiquer les demandes ou analyses en cours] et [indiquer les mesures à venir]. Les résultats observés sont [résultats]. Les prochaines étapes seront [prochaines étapes].

## 2. Tableau de suivi des actions

Domaine	Action prévue au plan	Échéance prévue	État	Responsable	Progrès réalisés	Prochaines étapes
Emploi	Évaluer les postes pour identifier les compétences essentielles et reconnaître les postes pouvant bénéficier de mesures d'adaptation	An 1 à 3	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]
Emploi	Offrir des formations de sensibilisation au	An 1 à 3	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]

	personnel interne					
Emploi	Porter une attention accrue à la clarté et à la simplicité du langage utilisé dans les communications internes	An 1 à 3	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]
Environnement bâti	Auditer la place d'affaires accessible au public	An 1	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]
Environnement bâti	Améliorer les indications visuelles intérieures et extérieures en lien avec les difficultés d'accessibilité	An 1 à 3	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]
Environnement bâti	Vérifier et/ou installer des sonnettes à l'entrée des bâtiments	An 1	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]
Conception et prestation de programmes et de services	Évaluer les possibilités de se doter de nouveaux outils Web mieux adaptés pour les	An 1 à 3	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]

	clientèles vivant en situation de handicap					
Conception et prestation de programmes et de services	Effectuer une analyse comparative continue des sites Internet d'entreprises similaires afin de repérer les meilleures pratiques	An 1 à 3	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]
Communications	Intégrer un espace sur le site Internet présentant l'entreprise comme un milieu inclusif et adopter une stratégie équivalente pour les médias sociaux	An 1	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]
Communications	Rechercher un équilibre entre les aspects marketing et l'adaptation des contrastes de couleurs et des polices de caractères sur les outils	An 1 à 3	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]

	de communication					
Transport	Maintenir, lorsque possible, l'offre de télétravail pour favoriser l'accessibilité à l'emploi	An 1 à 3	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]
Acquisition de biens, de services et d'installations	Adapter les postes de travail en fonction de certaines limitations du personnel (évaluation à la demande)	An 1 à 3	[Complété / En cours / Non débuté]	[Nom ou service]	[Résumé des progrès]	[Étape suivante]